

## Dégradations, délit de fuite, Cannabis, alcool au menu des faits divers



Dégradations, délit de fuite, Cannabis, alcool au menu des faits divers

**CONDOM** - Dans la nuit du 18 au 19 août 2020, de nombreuses dégradations et destructions ont été commises sur la commune de Condom.

Les délinquants ne se sont pas limités à l'arrachage de plusieurs caméras de surveillance, ils ont ensuite incendié un container dont les flammes se sont propagées aux 2 véhicules attenants. La célérité et la perspicacité des enquêteurs de la Communauté de brigades de Condom ont permis d'identifier dès le lendemain les trois personnes mises en cause.

Interpellées et placées en garde à vue, elles ont été présentées devant le parquet à Auch. En attendant leur convocation en février 2021 afin d'être jugées. Ces trois personnes doivent en attendant se présenter chaque semaine à la gendarmerie de Condom pour pointer.

**CASTELNAU D'ARBIEU** - Après avoir repéré des plants de cannabis dans un champ, la gendarmerie a mis en place une surveillance discrète des lieux. Ce qui leur a permis de mettre la main sur un homme qui venait arroser régulièrement sa petite plantation de 12 pieds. Interpellé et placé en garde à vue, l'homme a reconnu les faits. Une perquisition menée dans son domicile, n'a fait apparaître aucun élément de trafic organisé. mais les enquêteurs n'ont rien trouvé permettant de prouver un quelconque trafic. L'homme sera convoqué en début d'année devant le tribunal d'Auch pour "détention et usage de stupéfiants". Les plants ont été détruits et brûlés par les gendarmes.

C'est la seconde affaire de ce type en un mois après la découverte au début du mois plus de 200 pieds de cannabis à Lupiac.

**SEISSAN** - 4h 50 hier jeudi, les pompiers de Masseube Seissan et Auch, sont intervenus ainsi que le SMUR sur un accident de la circulation sur la départementale 104. Une voiture, s'était écrasée contre un platane dans le sens Seissan - Mirande. A leur arrivée sur les lieux un jeune homme de 28 ans indemne s'était extrait seul du véhicule, mais un homme de 56 ans s'y trouvait incarcéré. Considéré comme blessé léger, celui-ci a été dirigé sur l'hôpital d'Auch. Enquête de la gendarmerie pour déterminer les causes de cet accident.

**BRETAGNE D'ARMAGNAC** - 18 heures ce jeudi. Alors qu'ils circulaient sur la départementale 931, la voiture d'un couple a été percutée par l'arrière par un fourgon qui a pris la fuite. Les victimes un homme de 68 ans et une femme de 65 ans légèrement blessées ont été évacuées par les pompiers d' Eauze sur l'hôpital de Condom. Enquête est ouverte par la gendarmerie pour tenter de retrouver le propriétaire du fourgon et son véhicule.

**SAINTE CHRISTIE D'ARMAGNAC** - 19 heures - Une jeune fille de 20 ans a perdu le contrôle de son véhicule qui a fini sa course au fossé. Légèrement blessée la victime a été dirigée sur l'hôpital de Mont de Marsan par les pompiers de Nogaro.